Prévention de la CORRUPTION

Septembre-novembre 2019

Les 6 modules du cycle se dérouleront à l'EFB de 9h à 13h :

- La gouvernance de la compliance, le contrôle et l'évaluation interne des mesures anticorruption : **mardi 10 septembre 2019**
- La cartographie des risques de corruption : **mardi 24 septembre 2019**
- Rédiger un code de conduite à partir des recommandations de l'AFA
  Organiser la formation à l'anticorruption : **mardi 1er octobre 2019**
- L'évaluation de l'intégrité des tiers : **mardi 8 octobre 2019**
- Le dispositif d'alerte : **mardi 19 novembre 2019**
- Les contrôles comptables
  La CJIP : comment s'en emparer ? : **mardi 26 novembre 2019**

Formation ouverte à l'ensemble des barreaux et aux représentants d'entreprises même non membres du Cercle Montesquieu.

- **Public ciblé :** niveau intermédiaire à expert
- **Evaluation :** QCM en fin de cycle permettant d'obtenir une attestation de formation
- **Tarifs :** 960€ TTC pour l'ensemble du cycle ou 180€ TTC par module

Cercle Montesquieu – Association des directeurs juridiques

AFA – Agence Française Anticorruption

EFB – ECOLE D'AVOCATS

Programme détaillé et inscription* sur :

http://preventiondelacorruption2.evenium.net

* Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le FIF-PL

4 heures validées par module

fco Formation Continue Obligatoire Validation 2019

Prévention de la corruption
Septembre-novembre 2019

LES MODULES DE FORMATION

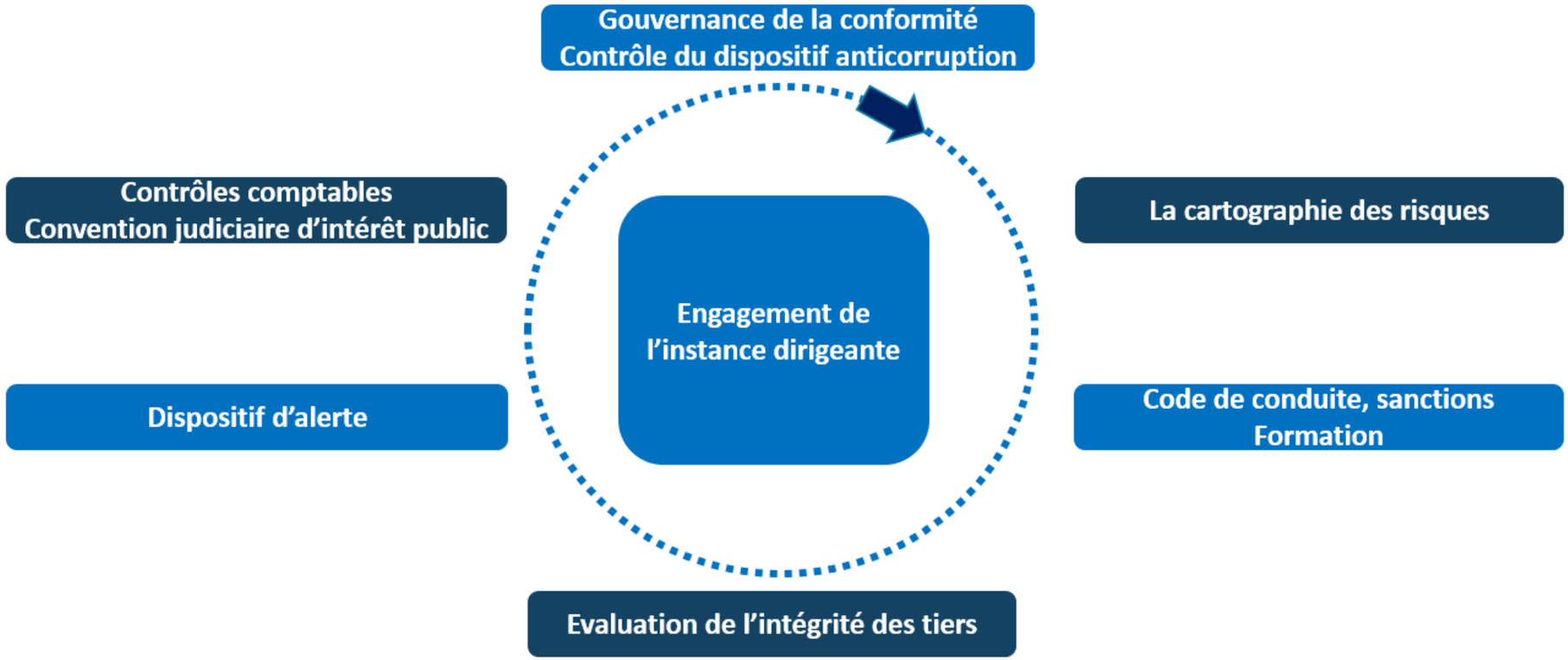

Prévention de la corruption
Septembre-novembre 2019

MODULE 1

La gouvernance de la compliance
Le contrôle et l'évaluation interne de mesures anticorruption

Contenu pédagogique

- Comment se matérialise l'engagement de la direction dans une démarche de conformité ? Quels moyens et ressources sont mis en place ? (effectifs, outils IT..) Quel rôle pour l'avocat ? Quelles attentes de l'entreprise ?
- Du respect des règles à la performance de l'entreprise.
- Comment faire évoluer dans le temps un programme de conformité anticorruption ?

Compétences retirées

- Communication adaptée du compliance officer et de la direction générale sur cette démarche de conformité et connaître les outils intéressants sur le marché.
- Appréhender les besoins des salariés dans les organisations pour adapter des présentations pratiques et compréhensibles de tous.
- Mettre en place un dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre.

Information et inscription : http://preventiondelacorruption2.evenium.net

MARDI 10 SEPTEMBRE 2019 - 9h/13h - à l'EFB

Prévention de la corruption
Septembre-novembre 2019

MODULE 2

La cartographie des risques de corruption

Contenu pédagogique

- Méthodologie et cas pratique avec les étudiants.
- La cartographie des risques se définit comme la démarche d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de gestion des risques inhérents aux activités de l'organisation.

Compétences retirées : connaître les fondamentaux d'une cartographie des risques adaptée à la conformité anticorruption.

Contenu

- Présentation comprenant à la fois la méthodologie de la cartographie et un retour d'expérience des premiers contrôles de l'AFA (points d'attention, erreurs fréquentes).
- Retour d'expérience d'un ou plusieurs directeurs juridiques sur la mise en œuvre de la cartographie.

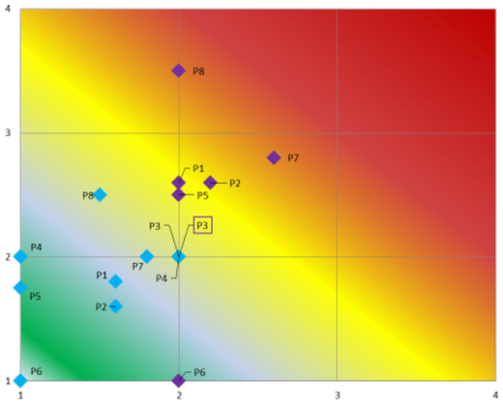

Exemple de résultats de cartographie des risques de corruption

Information et inscription : http://preventiondelacorruption2.evenium.net

MARDI 24 SEPTEMBRE 2019 - 9h/13h - à l'EFB

Prévention de la corruption
Septembre-novembre 2019

MODULE 3

Rédiger un code de conduite à partir des recommandations de l'AFA
Organiser la formation à l'anticorruption

Contenu pédagogique

- Savoir rédiger un code de conduite complet et pratique et le déployer au sein de l'organisation (intégration dans le règlement intérieur…).
- En cas de manquement, savoir mettre en œuvre des sanctions disciplinaires.
- Savoir prioriser et organiser la formation des salariés aux dispositifs anticorruption et notamment au code de conduite.

Compétences retirées

- Comprendre comment construire un code de conduite : les essentiels.
- Organiser la formation à la prévention et à la détection des risques de corruption.
- Connaître les fondamentaux de la mise en œuvre des sanctions disciplinaires.

Information et inscription : http://preventiondelacorruption2.evenium.net

MARDI 1er OCTOBRE 2019 - 9h/13h - à l'EFB

Prévention de la corruption
Septembre-novembre 2019

MODULE 4

L'évaluation de l'intégrité des tiers

Contenu pédagogique : effectuer un diagnostic et mettre en place la procédure d'évaluation de l'intégrité des tiers dans une organisation donnée et la déployer dans l'organisation (sécurisation des données et ressources allouées..).

Compétences retirées : comprendre cette démarche dans les organisations autres que bancaires et assimiler les grands principes.

Information et inscription : http://preventiondelacorruption2.evenium.net

MARDI 8 OCTOBRE 2019 - 9h/13h - à l'EFB

Prévention de la corruption
Septembre-novembre 2019

MODULE 5

Le dispositif d'alerte

Contenu pédagogique

- Comment mettre en place un dispositif d'alerte efficace au sein de l'organisation ?
- Exemples concrets et outils sur la place.
- Savoir informer sur l'existence d'un système d'alerte et traiter l'alerte.

Compétences retirées : apprentissage de la méthodologie de la mise en place d'une ligne d'alerte interne et/ou externe et de la protection associée au statut de lanceur d'alerte.

Information et inscription : http://preventiondelacorruption2.evenium.net

MARDI 19 NOVEMBRE 2019 - 9h/13h - à l'EFB

Prévention de la corruption
Septembre-novembre 2019

MODULE 6

Les contrôles comptables
La CJIP : comment s'en emparer ?

Contenu pédagogique

- Comprendre le périmètre des contrôles comptables souhaités dans le cadre de la loi Sapin 2 pour prévenir la corruption au sein de l'organisation.
- Rappel du cadre de la CJIP et mise en application (exemples concrets), savoir l'intégrer dans une stratégie de défense.

Compétences retirées

- Savoir accompagner et documenter la mise en œuvre des contrôles comptables.
- Comprendre les avantages de la CJIP et le cas échéant disposer des outils pour la mettre en œuvre.

Cercle Montesquieu — Association des directeurs juridiques
AFA Agence Française Anticorruption
EFB École d'Avocats

Information et inscription : http://preventiondelacorruption2.evenium.net

f in

MARDI 26 NOVEMBRE 2019 - 9h/13h - à l'EFB